

# Note

DESTINATAIRE : M. Jean Paré, commissaire  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

EXPÉDITRICE : Sylvie Laroche, a.-g.  
Directrice

DATE : Le 17 février 2011

**OBJET : Débits de circulation sur les routes 133 et 223.**

Ces valeurs sont établies suite à une collecte de données sur le terrain (2 relevés / an) ou les débits de circulation présentés sur cette carte sont obtenus selon une méthode statistique d'estimation appliquée sur des collectes effectuées à plus de 1 500 sites sur les principales routes du Québec. Les périodes de relevés et la fréquence sont très variables, soit de quelques jours aux sites temporaires à une année complète aux sites permanents.

Les bandes et les chiffres que l'on trouve sur la carte représentent les débits journaliers moyens annuels (DJMA) pour chacun des sites pour le total des directions. Les chiffres sont indiqués, dans la mesure du possible, aux mêmes endroits où les relevés ont été effectués. Cependant, à l'approche des agglomérations urbaines, compte tenu des variations importantes de la circulation sur de très courtes distances, les renseignements sont donnés à titre indicatif. On y retrouve aussi, à certains endroits, les débits journaliers moyens annuels de véhicules lourds. Actuellement les données 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008 peuvent être consultées sur le site internet.

Il est aussi à noter que dans le cadre d'étude de sécurité ou autre, le Ministère procède ponctuellement à certains relevés de données de circulation, ce qui fut le cas pour une portion de la route 133 à Mont-Saint-Hilaire en 2007 et 2009. Un rapport d'étude sur l'évaluation de l'ambiance sonore dans ce secteur sera publié prochainement sur le site internet du MTQ pour donner suite à une demande d'accès à l'information. Les comptages sont toutefois très localisés et traités selon une méthodologie qui peut différer des données provinciales.

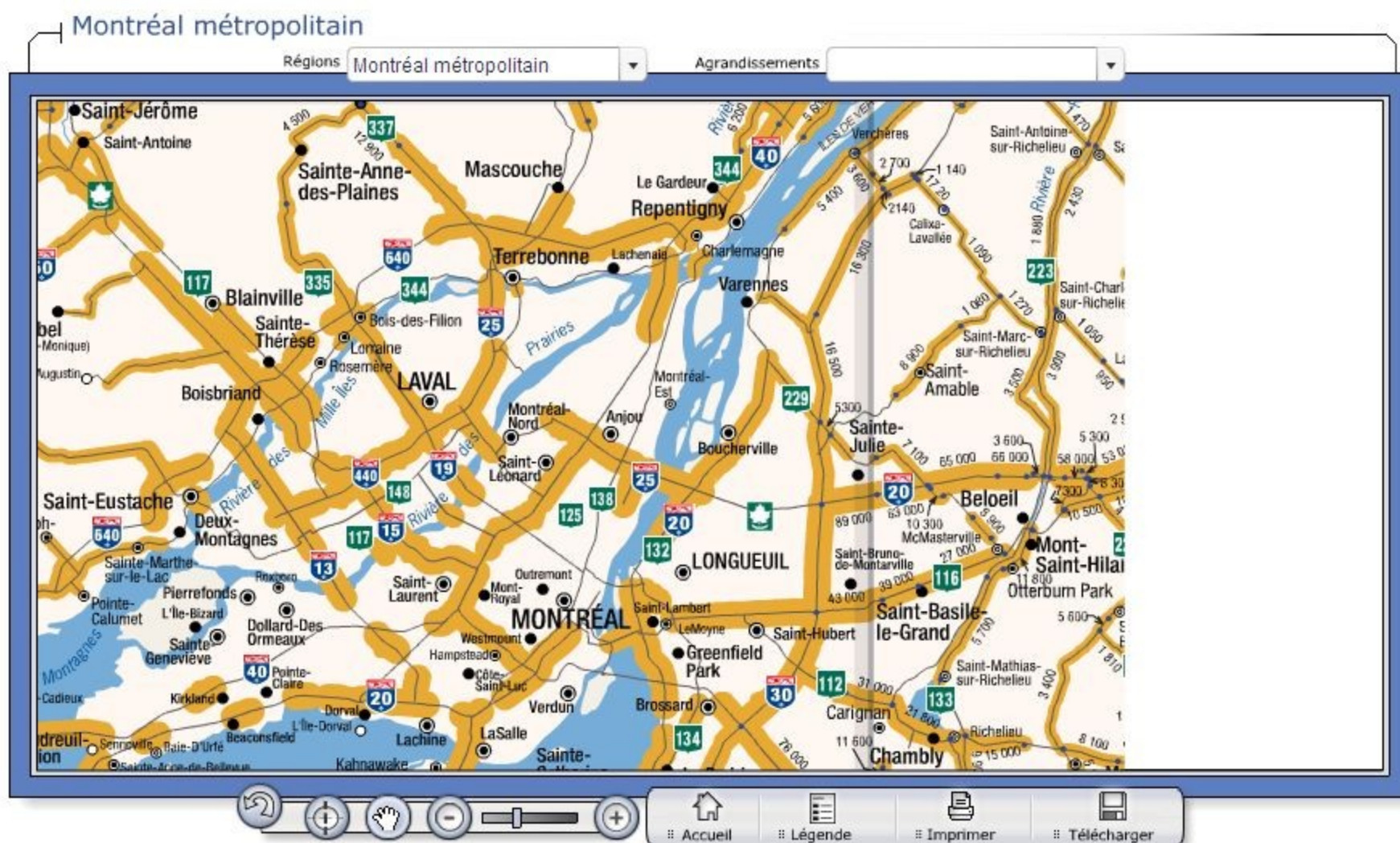
Nous espérons le tout à votre satisfaction.

SL/RB/cf

p. j.



> [Revenir à la liste des cartes](#)



Dernière mise à jour : Septembre 2010

Politique de confidentialité

